

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

Point 4 de l'ordre du jour

CX/NFSDU 10/32/4-Add.1

Août 2010

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME

Trente-deuxième session

Santiago, Chili

1 – 5 novembre 2010

AVANT-PROJET DE VALEURS NUTRITIONNELLES DE RÉFÉRENCE SUPPLÉMENTAIRES
OU RÉVISÉES AUX FINS D'ÉTIQUETAGE DANS LES DIRECTIVES CODEX CONCERNANT
L'ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL

- *Observations à l'étape 3 de la Procédure* -

Observations de :

MEXIQUE

THAÏLANDE

IADSA – International Alliance of Dietary/Food Supplement Associations

MEXIQUE

MODIFICATIONS SUGGEREES	JUSTIFICATION
3.4 PRESENTATION DES DONNEES RELATIVES A LA TENEUR EN ELEMENTS NUTRITIFS	
<p>3.4.4 Les données numériques sur les vitamines et les minéraux devraient être exprimées en unités métriques et/ou en pourcentage des apports journaliers recommandés de référence par 100 g ou par 100 ml de produit prêt à la consommation, ou par emballage si celui-ci ne contient qu'une seule portion. En outre, ces renseignements peuvent être déclarés par ration, telle que quantifiée sur l'étiquette, ou par portion à condition que le nombre de portions contenues dans l'emballage soit indiqué.</p> <p>De plus, les renseignements sur la teneur en protéines peuvent aussi être exprimés en pourcentage des valeurs nutritionnelles de référence.³</p> <p>Les valeurs nutritionnelles de référence (VNR) ci-après devraient être utilisées, aux fins de l'étiquetage, pour la population générale définie comme les individus âgés de plus de 36 mois.</p>	Le Mexique est d'accord avec ce paragraphe.

VALEURS	Propositions du Mexique (valeurs actuelles extraites du Tome II, Dr. Bourges) Macronutriments	JUSTIFICATION
Protéines (g) 50	73,0 g	<p>Le Mexique soumet au Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU), ces valeurs nutritionnelles de référence conformément aux études menées par l'Institut National des Sciences Médicales et de Nutrition Salvador Zubirán.</p> <p>Les études susmentionnées sont annexées aux fins de référence rapide.</p>
Vitamine A (µg RE) 800	550	
Vitamine D (µg) 5	5,6 µg	
Vitamine E (mg α-TE) 8,8	11,0 mg eq tocophérol	
Vitamine K (µg) 60	78 µg	
Vitamine C (mg) 60	45	
Thiamine (mg) 1,4	1,2	
Riboflavine (mg) 1,6	1,2	
Niacine (mg NE) 18	15	
Vitamine B ₆ (mg) 2	1,3	
Acide folique (µg) 200		
Folate (µg DFE) 400	390,0 µg	
Vitamine B12 (µg) 1	2,4	
Pantothénate (mg) 5	4 mg	

Biotine (µg)	30	-
Calcium (mg) 800	1 000	900,0 mg
Magnésium (mg) 300	240	250,0 mg
Iode (µg) 150		Iode 99 µg
Fer (mg) 14 14,3 (15 %), 18,0 (12 %), 21,6 (10 %) ou 43,1 (5 %)		18,0 mg
Zinc (mg) 15 3,6 (valeur élevée), 6,0 (moyenne) ou 11,9 (faible)		11,9 mg
Sélénium Valeur à établir (µg) 30		41 µg
Phosphore (mg) 700*		664,0 mg
Chlorure (g) 2,3*		-
Cuivre Valeur à établir (µg) 900*		
Fluorure (mg) 3,5*		3,5
Manganèse (mg) 2,1*		
Chrome (µg) 30*		22 µg
Molybdène (µg) 45*		

*La valeur est basée sur des données de l'Institute of Medicine de l'Académie Nationale des Sciences des Etats-Unis.

PROPOSITION DE DEFINITION

"ORGANISME SCIENTIFIQUE COMPETENT.- Organisme gouvernemental ou non gouvernemental qui exerce des activités spécifiques en la matière."

THAÏLANDE

Observations générales : La VNR de la FAO/OMS devrait être considérée et reconnue comme la première priorité à adopter. La VNR ne devrait pas dépasser l'apport maximal tolérable (UL) de la tranche d'âge inférieure, p. ex. pour les enfants d'âge préscolaire.

IADSA – - International Alliance of Dietary/Food Supplement Associations

En réponse à la demande d'observations dans la lettre circulaire CL 2009/32-NFSDU sur l'avant-projet de valeurs nutritionnelles de références supplémentaires ou révisées (VNR) aux fins d'étiquetage dans les directives Codex à l'étape 3 de la Procédure, l'IADSA soutient la mise à jour et l'extension de la liste actuelle de vitamines et de minéraux et souhaite soumettre les observations suivantes.

L'IADSA suggère également qu'il est nécessaire de prendre en compte toutes les valeurs NRV pertinentes et récentes conformément à la section 3.A (« Choix de sources de données appropriées pour établir les VNR ») des Principes généraux proposés pour l'établissement de valeurs nutritionnelles de référence pour les vitamines et les minéraux pour les Principes généraux de l'étape 5 de la procédure (ALINORM 10/33/26, annexe III).

En ayant cela à l'esprit, l'IADSA propose que le CCNFSDU émette une demande officielle à la FAO/OMS afin de fournir les valeurs les plus récentes des organismes scientifiques compétents internationalement reconnus pour garantir que les valeurs reflètent les dernières recherches sur les besoins nutritionnels.

Les sources compétentes qui conviennent pour une dérivation des NRV incluent l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), l'Institute of Medicine américain et le UK Scientific Advisory Committee on Nutrition (SACN) (Comité consultatif scientifique sur la nutrition du Royaume-Uni (CSN)).